

NAO EBS : TOP DEPART !!!

Le lundi 19 décembre se tenait la seconde réunion de négociation annuelle obligatoire, les vraies premières négociations, au siège d'EQUANS sur Paris. En effet, la première réunion est consacrée à la présentation du book réalisé par la direction, on peut y trouver des informations sur les salaires, les effectifs ou encore la répartition de la précédente NAO.

Nous avons donc pu présenter nos revendications, envoyées par mail à la direction vendredi 16 décembre. Vous trouverez ci-dessous nos principales demandes :

- **150€/brut d'augmentation générale pour toutes et tous.** En partant sur un montant d'augmentation et non un pourcentage, nous privilégions les salariés aux revenus le plus modestes,
- Une **enveloppe d'augmentation individuelle entre 3 et 4% avec un talon de 40 €**,
- Un **SMIC entreprise porté à 2.008 € brut et une indexation de notre SMIC entreprise sur le SMIC national**,
- L'instauration d'une **clause de revoyure** sur les NAO 2023 pour se protéger d'une éventuelle hausse de l'inflation sur 2023. Une clause de revoyure, suivant les conditions négociées, permet aux organisations syndicales de négocier une ou plusieurs enveloppes supplémentaires avec la direction en plus de ce que nous négocions actuellement,
- Mise en place d'une **indemnité télétravail**, 20€/mois pour les salariés télétravaillant deux jours par semaine, 10€/mois pour les salariés télétravaillant un jour par :
- **Prise en charge des transports en commun à 100%**,
- **Alternance** : versement d'une prime mensuelle de 25€ brut en remplacement de la prime de 250€ brut et mise en place d'une prime exceptionnelle de 400€ brut pour le tuteur quand l'alternant est embauché,
- Revalorisation **des titres-restaurants** suivant l'évolution du plafond URSSAF,
- Maintien du dispositif de **chèques CESU**,
- Demande d'ouverture d'une négociation sur le **versement d'une prime de partage de la valeur** en 2023 pour les salariés d'EQUANS BUSINESS SUPPORT,
- Demande d'ouverture d'une négociation sur les **classifications** pour trouver une solution à la problématique des écarts de salaire due à l'historique des entités d'origine.

LA CFDT EST AUSSI
FORCE DE PROPOSITIONS.



Suite de l'article page suivante 



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58



Cette année est particulière sur deux points avec primo la crise économique que nous vivons avec une inflation galopante à 6.2% au 31/10/2022 et qui n'a pas fini d'augmenter; et secundo le changement d'actionariat qui amène son lot d'interrogations (abondement qui n'est pas au niveau du reste du groupe BOUYGUES, la prime ENGIE de 1.500€ dont nous ne verrons pas la couleur).

La direction nous a fait sa proposition. Une proposition qui dépasse le simple cadre de notre entité vu que cette même offre est en cours de négociations dans différentes entités du groupe EQUANS France. Nous avons demandé et insisté sur le fait de savoir s'il y avait un cadre EQUANS lors de la première réunion des NAO. Nous avons donc notre réponse.

Nous ne pouvons pour le moment vous dévoiler leur proposition. Nous leur avons demandés des éléments précis et chiffrés qui devraient nous être présentés lors de la prochaine réunion NAO qui aura lieu le vendredi 6 janvier sur Paris. Nous espérons que cette réunion nous éclairera et nous permettra d'avoir un avis plus tranché sur leur offre.

DE L'ACTION CHEZ INEO

Les directions d'EQUANS mènent tambour battant les NAO dans la plupart des entités composant EQUANS France comme chez nous mais aussi comme chez INEO.

L'entreprise INEO étant une composante importante du groupe EQUANS France, le résultat de leur NAO aura sans doute une influence sur le déroulement et la finalité des NAO de toutes les entités composant EQUANS France et donc celle d'EBS. Par conséquent, il nous paraît important que vous connaissiez le contexte ainsi que les derniers évènements chez nos collègues d'INEO.



C'est chez cette dernière qu'une intersyndicale CFDT / CGT a organisé un mouvement social le 14 décembre via un appel au débrayage (cessation du travail) de 8h à 10h. Ce mouvement portait sur deux revendications :

- La non attribution de la prime exceptionnelle d'ENGIE aux salariés d'EQUANS,

- L'obtention a minima du maintien du pouvoir d'achat pour tous les salariés sans exception dans le cadre de la NAO INEO.

Une pétition a aussi été ouverte afin que les salariés d'Ineo puissent la signer afin de peser sur ces NAO. Cette pétition a déjà dépassé les 3.000 signataires.

Nous suivons de près leurs négociations qui seront certainement décisives sur les nôtres.



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58



ACTUALITE CSE DECEMBRE

Service Formation et dossier ENDEL

Nous vous indiquions dans le zest d'octobre avoir remonté à la direction lors de plusieurs CSE notre inquiétude quant à l'avenir du service formation sur Toulouse. En effet, les intérimaires en poste représentent environ 50 % du service et leur période de 18 mois arrivait à terme pour certains d'entre eux à fin décembre 2022.

Quel est le lien avec le dossier ENDEL ?

Pour rappel, EBS continue de prêter pour ALTRAD-ENDEL sur la partie comptabilité fournisseurs et intérim. Cette dernière partie doit être récupérée par ALTRAD ENDEL lors du 1^{er} trimestre 2023. Les salariés positionnés sur ce dossier doivent donc faire un choix, suivre ALTRAD-ENDEL ou rester chez EBS. Dans le cas où ils souhaitent rester chez EBS, la direction se devra de leur donner un nouveau poste.

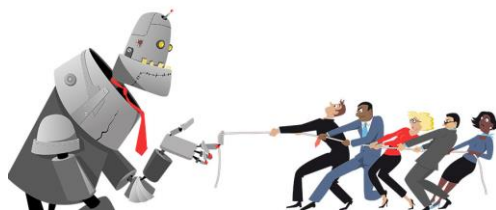


De fait et par mesure de précaution, la direction ne souhaite faire des ouvertures de postes au sein du service formation que ce soit sur Nantes ou Toulouse dans l'hypothèse de devoir repositionner des CDI dans un futur proche.

Pour le moment, la direction a fait le nécessaire auprès de certains intérimaires afin qu'ils restent au-delà de la période de décembre 2022. Mais ce n'est pas une situation pérenne, nous espérons que la direction débloquera les ouvertures de postes nécessaires dès le dossier Endel clos.

Robotisation et amélioration des outils

Cela fait plusieurs CSE que la direction nous présente quelques projets de mise en place de robotisation ou amélioration des outils : le projet SERRALA à la comptabilité bancaire et client, l'étude sur les outils de paie sur l'activité Paie et SIRH, l'étude également sur les outils de la formation chez EQUANS ou encore l'accélération de la dématérialisation des factures pour la comptabilité fournisseurs et intérim.



Il est vrai que certains de nos outils vieillissent mal. Cela va soulager les équipes des tâches chronophages et sans valeur ajoutée. Mais à quel prix ? Les élus CFDT s'interrogent concernant l'impact sur l'emploi à terme lié à toutes ces transformations et a déjà remonté ces inquiétudes ainsi que celles des salariés en CSE.

LA CFDT, ICI, MAINTENANT



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61
Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58



MUTUELLE

Le prestataire SIACI, conseil sur les frais de santé et prévoyance, est intervenu lors du dernier CSE afin de faire une présentation des comptes de résultat frais de santé aux élus. Notre société est sur un nouveau système de garantie plus couvrant depuis le 01/01/2021, ce qui a entraîné une consommation de nouveaux postes jusque-là non pris en charge. Le solde du compte prévisionnel arrêté à fin septembre 2022 est actuellement légèrement négatif. Les multiples confinements à cause du COVID sur 2020 et 2021 ont décalé certains rendez-vous «non-urgents» qui se répercutent sur le résultat 2022. Également à savoir, une feuille de soins est remboursable pendant deux ans, la mutuelle fait donc une projection et le prend en compte pour le calcul du résultat. Il faut donc deux années de recul pour apprécier le résultat définitif. Malgré ce résultat, SIACI a obtenu d'AXA le maintien des garanties et des taux de cotisations. Une bonne nouvelle sur le pouvoir d'achat des salariés d'EBS. SIACI reviendra vers le CSE vers la fin du 1er semestre 2023 avec le résultat complet de l'année 2022.

Un accord frais de santé est négocié pour 4 ans, ce qui signifie que fin 2023, début 2024 nous repasserons à la table des négociations pour un nouvel accord frais de santé. Pour la CFDT, nous avons un accord fonctionnant bien et nous ne souhaitons pas le remettre forcément en négociation mais plutôt réaliser des ajustements en fonction des consommations des différents postes. Nous avons demandé si la direction d'EQUANS France souhaitait une harmonisation des systèmes de frais de santé. Aujourd'hui, il n'y a pas de sujet. SIACI a négocié de nouveaux contrats avec EQUANS et AXA reste l'assureur privilégié du groupe.

RTT 2023

Les membres du CSE ont voté à l'unanimité pour le RTT Employeur et la journée EBS 2023. Vous aurez donc 11 RTT Salariés à votre disposition. Le vendredi 19 mai sera le RTT Employeur soit un weekend de 4 jours avec le jeudi 18 mai férié et le lundi 14 aout sera la journée EBS soit un weekend de 4 jours avec le mardi 15 aout férié.

À vos agendas/calendriers pour noter tout ça. 😊

QVT

Dans la Qualité de Vie au Travail d'EBS, il est prévu un départ plus tôt pour le 24 et 31 décembre. Les élus CSE CFDT ont demandé lors du CSE si une souplesse pouvait être accordée les vendredis 23 et 30 décembre afin de préparer les fêtes de fin d'année. Nous avons malheureusement essuyer un refus de la direction.

Qui ne tente rien n'a rien après tout, nous aurons au moins essayé. 😊

**COORDONNÉES SECTION / LIAISON**

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58



Flash info CSSCT : devenir SST et/ou guide file - serre file

Ce mois-ci, nous voulions vous parler de sécurité au travail. Chacun peut être acteur de sa sécurité et de la sécurité de son environnement de travail. Dès qu'un obstacle à la circulation ou un dysfonctionnement est détecté, il est de la responsabilité de chacun de le signaler.

Pour aller plus loin, vous avez la possibilité de suivre une formation de sauveteur secouriste du travail, dit « SST », prise en charge par l'entreprise. À l'issue de cette formation sur deux jours, l'objectif est que vous soyez capable de prendre en charge rapidement un collègue victime d'un accident du travail. Le bonus, cette formation peut aussi vous servir dans votre vie personnelle. Il y a également les postes des guides et serre-files, leurs rôles : ouvrir et fermer la marche lors de l'évacuation de son bâtiment. Bien entendu sur la base du volontariat.

Pour celles et ceux qui sont intéressés soit par la formation STT soit devenir guide ou serre-file, faites en la demande à votre manager.

LES INCONTOURNABLES DE LA CFDT

N°1 >> **Le droit à la déconnexion** : la clôture annuelle approche, nous ne le répéterons jamais assez mais ne confondez pas professionnalisme avec volontariat. Toute heure sup. doit être validée afin d'être payée ou récupérée par la suite.

N°2 >> **Votre subvention CSE**, plus que quelques jours pour en profiter. Dès le 1^{er} janvier, la subvention repart à 150 € pour l'année 2023.

N°3 >> **La carte mutuelle de 2023** est disponible sur le site de Vivinter, pensez à la télécharger et/ou l'imprimer.



**Votre collectif
CFDT EBS toujours
à fond**



Décembre 2022 :

- 06/01 : 3^{ème} réunion NAO
- 10/01 : CSE à NE.ST, le siège social d'EQUANS



COORDONNÉES SECTION / LIAISON

Jérôme BILLAUD
Tel : 07.70.22.60.61

Mail : cfdt-gbsservices@equans.com

Fanny DENECE
Tél : 06.74.09.73.58

